

# FORCE OUVRIÈRE

Sections AXA France avril 2008

**HAUSSE DES PRIX + MODERATION SALARIALE = POUVOIR D'ACHAT EN CHUTE LIBRE!**

**UNE SEULE SOLUTION :**

**AUGMENTATION GENERALE IMMEDIATE DES SALAIRES!**

**F.O.** SECTIONS AXA FRANCE

Monsieur François PIERSON  
Directeur général d'AXA France  
313 Terrasses de l'Arche  
92 727 NANTERRE Cedex

Paris le 24 Avril 2008

**Recommandée AR**

Objet : Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires.

Monsieur le Directeur,

Par courrier du 4 mars 2008, notre organisation a demandé l'ouverture de la négociation précitée à Monsieur AUJOUX.

Après un premier refus de sa part le 21 mars 2008, nous avons réitéré notre demande par un courrier du 9 avril 2008, resté sans réponse à ce jour.

Cette situation ne peut perdurer, premièrement et surtout parce que l'évolution du coût de la vie est tel que l'augmentation générale 1,1% prévue au 1 mai 2008 pour les salariés d'AXA France, ne couvre déjà plus cette évolution; Secundo, parce que la Négociation Annuelle Obligatoire est une disposition d'ordre public, Art. L. 132-27 à 29 du code du travail, à laquelle l'employeur ne peut se soustraire.

Le délai de quinze jours prévu par l'article L. 132-28 étant largement dépassé depuis notre première demande adressée le 4 mars 2008 à Monsieur AUJOUX, nous vous demandons de procéder à l'ouverture immédiate de ces négociations.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Catherine LUTECETTE  
Déléguée Syndicale Centrale

Copie à : Madame POCREAUX Inspectrice du Travail à Nanterre.  
Monsieur MORELLI Directeur des Ressources Humaines.  
Monsieur AUJOUX

F.E.C.-F.O. - 28 rue des Petits Hôtels 75010 PARIS  
Tél. : 01.48.01.91.91. - Fax 01.48.01.91.81.

L'effet désastreux de plusieurs années de la politique salariale « innovante » de « l'employeur de référence » n'est plus à démontrer : c'est la baisse du pouvoir d'achat de nos salaires!

En l'absence de mesures correspondantes aux besoins réels et de rattrapage depuis 2000 à AXA France, nos salaires sont en perte de vitesse par rapport au coût de la vie.

Pas besoin de FORCE OUVRIERE pour faire ce constat en 2008, le porte-monnaie rappelle à chacun que son contenu paie de plus en plus difficilement les factures comme les loirs.

Mais ce sont ses représentants qui, avec d'autres, sont face à la direction pour faire respecter les droits et faire valoir les revendications des salariés au cours des négociations avec l'employeur.

Ce n'est pas l'accord triennal salarial 2008, 2009 et 2010, derrière lequel se retranche la Direction, qui va redresser une situation déjà critique. L'augmentation générale quasi inexistante n'est prévue qu'au ... 1<sup>er</sup> mai de chaque année! Force est de constater qu'elle est d'ores et déjà engloutie par la hausse galopante des produits de première nécessité et des charges.

Et le rideau de fumée que constituent les « mesures » en faveur du pouvoir d'achat ne sont pas de nature à régler non plus nos problèmes de salaire.

En effet, ce ne sont pas :

- Le déblocage de l'épargne salariale / participation (donc de l'argent que le salarié a **déjà** gagné)
- La monétarisation du Compte Epargne temps congés / JRTT et JRA surtout celle qu'AXA entend appliquée (Pour info aux AGF les JRTT sont majorées de 35% et les JRA de 20%)

Qui régleront nos factures ou permettront d'assouvir nos envies d'évasion pour combattre le stress, d'autant que le versement au titre de l'intéressement en 2008 sera probablement de ... 0 comme en 2007 !

## **OUVREZ IMMEDIATEMENT LES NEGOCIATIONS et AUGMENTEZ LES SALAIRES !**

C'est le mandat que plus de 3200 salariés d'AXA France ont donné à leurs représentants du personnel, quelque soit leur appartenance syndicale, en soutenant les diverses actions qu'ils leur ont présentées.

C'est ce mandat que les représentants FORCE OUVRIERE continuent à défendre en réclamant des rattrapages et des augmentations générales de salaires correspondant aux pertes subies ces dernières années ainsi qu'aux besoins des salariés

### **Arrêtons le Bla Bla, les salariés veulent des résultats!**

**Pourquoi reconduire des mesures qui ont fait la démonstration de leur inefficacité en ne maintenant pas notre pouvoir d'achat quand nous aspirons à obtenir une progression salariale?**

**Pourquoi instaurer par voie d'accord et pour plusieurs années, une structure de rémunération qui favorise l'individualisation des salaires, facteur aggravant de la modération salariale, voire le gel des salaires alors que pendant le même temps tout augmente !?**

**Les représentants FORCE OUVRIERE restent fidèles au mandat donné par les salariés en demandant l'ouverture immédiate des négociations pour obtenir :**

- **Une prime de rattrapage de pouvoir d'achat pour les pertes subies les années antérieures de 1500 euros**
- **Le versement immédiat d'un mois de salaire en compensation de l'intéressement non versé en 2007 (et de même le cas échéant pour 2008)**
- **L'intégration au salaire de la PPE, POC et autres CRV et aucun salaire Cadre en dessous du plancher de l'Agirc.**
- **Une augmentation générale des salaires pour tous, au 1<sup>er</sup> janvier, de 3,5 % pour 2008**
- **La compensation des pertes subies et des frais ponctionnés lors du déblocage de la participation**

Le niveau de dividende versé aux seuls actionnaires et celui des salaires versés à nos seuls dirigeants ces dernières années, et encore en 2008, suffisent à démontrer que ces revendications peuvent être satisfaites sans mettre en cause la bonne santé de l'entreprise, ni son développement.

### **Dernière minute : le SYNPA-FO a distribué un tract à l'AG des actionnaires le 21 avril 2008**

Henri de Castries, suite à notre diffusion a été interpellé par un actionnaire lors de l'assemblée Générale, s'agissant d'AXA France il a laissé à François PIERSON le soin de s'exprimer sur les informations que nous avons porté à la connaissance des actionnaires. François PIERSON aurait contesté nos informations, « mieux » il aurait dit qu'en matière de salaires : **Il existait « un accord triennal négocié avec les partenaires sociaux ».**

Comme a son habitude François PIERSON aurait-il botté en touche ? Où aurait-il sous-entendu que les organisations syndicales signataires des accords triennaux sont responsables des insuffisances de salaires chez AXA ? Ce en quoi nous pensons de longue date qu'il aurait raison.

**Que « des négociations étaient en cours » ! Lui aurait-on menti ?**

Cela fait plusieurs mois qu'au moins la CGT et FO réclament l'ouverture de négociations salariales, notamment lors de chaque réunion de négociation sur la mise en application de la loi sur le pouvoir d'achat.

Notre première demande formalisée par écrit date même du 4 mars dernier et jusqu'à présent nous n'avons reçu que des refus de la part de la Direction.

Nous considérons donc, au regard des propos tenus par François PIERSON (légèrement décalés dans le calendrier sans doute) que la Direction va ouvrir des négociations sur les salaires. Ainsi l'honneur sera sauf pour PIERSON ! **Et nous pourrons surtout faire valoir les revendications des salariés !**

A FO nous avons la faiblesse de penser qu'il n'est pas possible que l'appel commun de tous les syndicats pour la défense du pouvoir d'achat, lancé le 16 avril 2008 qui a rassemblé des milliers de salariés, puisse s'arrêter aux portes d'AXA, comme le nuage de Tchernobyl s'était arrêté à la frontière française.

**C'est pourquoi nous appelons, dans la continuité du 16 avril, à participer à la journée de mobilisation prévue le 15 Mai prochain, et dans l'unité de toutes les organisations syndicales et des salariés, à revendiquer des augmentations de salaires et à exiger l'ouverture immédiate des négociations**